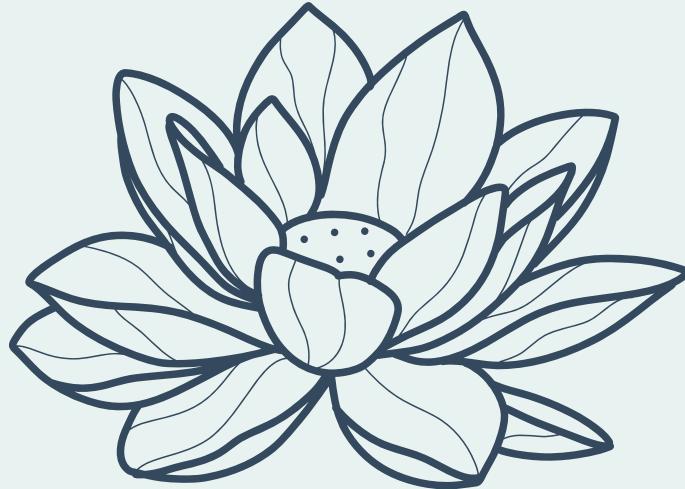
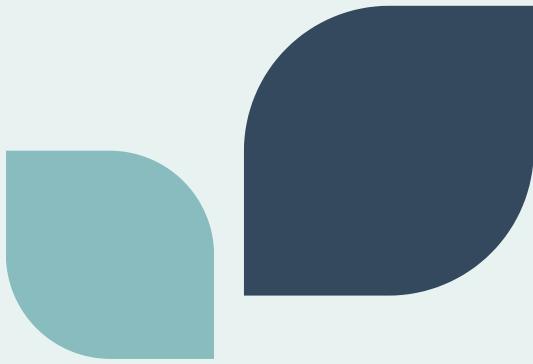


Bilan de compétences

by Mélodie Yeremian



**Programme
Formule “Eclore” - 12h**



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier, analyser et valoriser ses compétences professionnelles, personnelles et ses aptitudes.
- Définir un ou plusieurs projet(s) professionnel(s) réaliste et/ou valider un projet de formation.
- Développer les aptitudes à s'orienter et piloter sa carrière.
- Développer son employabilité.

PUBLIC CIBLE

La formule "ECLORE" (12h) s'adresse à celles et ceux qui ont déjà une idée de l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur carrière et qui possèdent une bonne connaissance d'eux-mêmes. Elle permet d'approfondir l'analyse de ses compétences, de clarifier ses aspirations et de mettre un plan d'action détaillé et concret.

Public visé :

- Les salariés du secteur privé
- Les demandeurs d'emploi
- Les salariés du secteur public
- Les particuliers
- Les indépendants

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Pré-requis : Aucun

Durée : La durée totale du bilan est de **12 heures**, réparties sur une **période de 2 mois maximum**, et ce, pendant ou en dehors du temps de travail (selon le contexte du bilan de compétences).

Ces 12 heures se décomposent comme suit :

- 8 heures d'entretiens individuels en visio-conférence, avec une consultante certifiée.
- 4 heures de travail personnel ainsi que de tests.

Confidentialité des échanges garantie conformément au Code du Travail.



CONTENU DU PROGRAMME

Le bilan de compétences est conduit conformément aux articles du Code du Travail (articles R.6313-4 à R.6313-8) et se déroule en trois phases : une phase préliminaire, une phase d'investigation, et une phase de conclusion. Il comprend à la fois des séances avec votre consultante et du travail personnel.

Phase préliminaire	<ul style="list-style-type: none">• Analyser la demande et les besoins du bénéficiaire.• Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche• Déterminer du format le plus adapté à la situation.• Définir les modalités de déroulement du bilan.• Définir les objectifs de travail personnalisé.	1 séance de 1 h
Phase d'investigation	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance de soi : identifier et explorer les valeurs, centres d'intérêts, motivations et traits de personnalité à l'aide de questionnaires et tests psychométriques.• Analyse du parcours : Explorer le parcours personnel et professionnel pour en dégager les éléments clés.• Analyse des compétences : Identifier et valoriser les savoirs, savoir-faire et savoir être et les compétences transférables.• Exploration des pistes professionnelles : Identifier les "possibles" et analyser les conditions de faisabilité.	<p>4 séances de 1 à 1,5h 3h de travail personnel</p>
Phase de conclusions	<ul style="list-style-type: none">• Valider le projet principal, et le cas échéant des alternatives.• Identifier les conditions et ressources nécessaires à la réalisation du projet• Elaborer un plan d'action structuré, avec étapes et échéances définies.• Valider la synthèse personnalisée du bilan de compétences.	<p>1 séance de 1,5h 1h de travail personnel</p>
Suivi à 6 mois	Un entretien de suivi est proposé à 6 mois afin d'apprécier l'impact du bilan sur la carrière, faire le point sur la réalisation du projet professionnel, d'évoquer les difficultés rencontrées et de recentrer la démarche si nécessaire.	Séance de 1h

Programme adaptable : Chaque séance sera personnalisée en fonction des objectifs co-définis, des besoins spécifiques et du contexte actuel du bénéficiaire. Les exercices et outils proposés pourront ainsi s'adapter à des situations concrètes telles que la préparation à un entretien de recrutement, la création d'un CV optimisé, le développement de la confiance en soi, etc.